

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 30 Mai 2008

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/05

OBJET : Groupe de travail préparatoire au Conseil des Jeunes : Frais de déplacements.

RÉSUMÉ : Les Rencontres de la Jeunesse, qui se sont tenues le 10 mars 2007, ont permis, grâce aux différents échanges avec les jeunes et les partenaires, de dégager 27 actions départementales en faveur des 13 à 25 ans, dont la création d'un Conseil des Jeunes Seine-et-Marnais.

Au cours du vote du Budget Primitif 2008, l'Assemblée Départementale a inscrit les crédits nécessaires à la mise en place de ce Conseil des Jeunes, et la constitution d'un groupe préparatoire à cette instance.

Le crédit accordé pour la mise en place de cette instance est de 25 000 €, il doit permettre la prise en charge des frais de transport, de restauration, de logistique,

Les frais de déplacements pourront être octroyés aux personnes utilisant :

- un véhicule motorisé, sur la base de l'arrêté interministériel du 24 avril 2006 portant revalorisation des indemnités kilométriques,
- les transports en commun, sur présentation du titre de transport, à l'exception de la Carte Imagin'R, et des Ticket T.

Sur cette opération, je sou mets à votre approbation le remboursement des frais de transport des membres du groupe de travail préparatoire du Conseil des Jeunes Seine-et-Marnais pour le 1^{er} trimestre 2008 joint en annexe.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/05 des rapports soumis à la commission
n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : M. BONTOUX
Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. CALVET
Commission n° 7 - Finances

Séance du 30 Mai 2008

OBJET : Groupe de travail préparatoire au Conseil des Jeunes : Frais de déplacements.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances

DECIDE

d'attribuer aux bénéficiaires ci-dessous des frais de déplacement, au titre du groupe de travail préparatoire au Conseil des Jeunes Seine-et-Marnais pour la période du 1^{er} trimestre 2008

Bénéficiaires	Distance totale parcouru en KM	Base de remboursement en euros	Frais de déplacement en euros
Stéphane AUJE Sis 4 rue des Murs Blancs 77450 Isles-lès-Villenoy	280	0.23	64,40
Bastien GIBAUT Sis 22 rue du Lavoir 77515 St Augustin	276	0.29	80,04
Yohann HERBET Sis 62 place des Jacinthes 77550 Moissy-Cramayel	69	0.29	20,01

Bénéficiaires	Distance totale parcouru en KM	Base de remboursement en euros	Frais de déplacement en euros
Maëlle MARECHAL Sis 38 avenue de Fontainebleau 77310 Pringy	69	0.32	22,08
Godeleine MOUILLERON Sis 5 avenue des Bois 77200 Gretz Armainvilliers	195	0.23	44,85
Anne-Claire NEVES Sis 3 rue de la Belle Ile 77500 CHELLES	178	0.29	51,62
Rémy THIEBLOT Sis 14 rue Robert Desnos 77370 Nangis	116	0.23	26,68

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

